



ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PARCOURS INCLUSIF

NOUVEAU

Les familles, les aidants ou les personnes avec handicap sont constamment confrontés à des difficultés et obstacles dans la formulation et la construction du projet et du parcours de vie. Les professionnels doivent pouvoir apporter à la fois un appui à cette formulation, mais également identifier et mobiliser les ressources de proximité, en privilégiant les dispositifs de droit commun. Cette formation vous permettra d'appréhender ce nouveau positionnement professionnel, encouragé par les autorités de tutelle (ARS, Secrétariat d'État aux personnes handicapées...).

DURÉE

3 JOURS

TARIF

Sur site : 1250€ / jour
Inter + : 660 € / pers. (*)
(*dates et lieux, nous consulter)

PARTICIPANTS 15

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation

PRÉ-REQUIS

Expérience de l'accompagnement de personnes en situation de handicap
Connaissances des concepts d'autodétermination

PUBLIC VISÉ

Professionnels de l'accompagnement
Aidants familiaux

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de conduire un état des lieux de la situation et des ressources disponibles et ou mobilisées par la personne
- Se positionner en appui au projet
- Définir des responsabilités d'exécution et participer à l'évaluation des objectifs
- Faciliter l'accès aux prestations selon les objectifs visés. Veiller à ce qu'une coordination des prestations soit effective

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

JOUR 1

Le contexte : de la volonté de mener son projet à la nécessité d'être accompagné

- Les ressorts du pouvoir d'agir : qu'est-ce que nos connaissances sur l'autodétermination nous apportent
- La posture professionnelle : les bonnes pratiques en question
- Le Savoir expérientiel : considérer la parole de tous dans un système équitable de coopération
- l'approche par le droit commun

JOUR 2

Le travail en partenariat

- Repérage de formes de partenariat
- Identification des ressources de proximité
- Développer le pouvoir d'agir des personnes
- Quelle posture pour le professionnel intervenant
- et quels outils pour mener le projet ?

JOUR 3

La Démarche Projet : de l'idée à la mise en œuvre

- Implication des acteurs
- Comment mettre en œuvre la dynamique ?
- Comment évaluer
- Analyse interactionniste des situations de handicap
- Analyse du positionnement des professionnels
- Évaluation de la formation